



COMMUNE DE VEDÈNE
Plan Local d'Urbanisme
S.ZONAGE
Planche globale au 1/6000 ème

Révision générale du PLU prescrite le 03/12/2015
Révision générale du PLU arrêtée le 24/05/2018
Révision générale du PLU approuvée le 07/03/2019

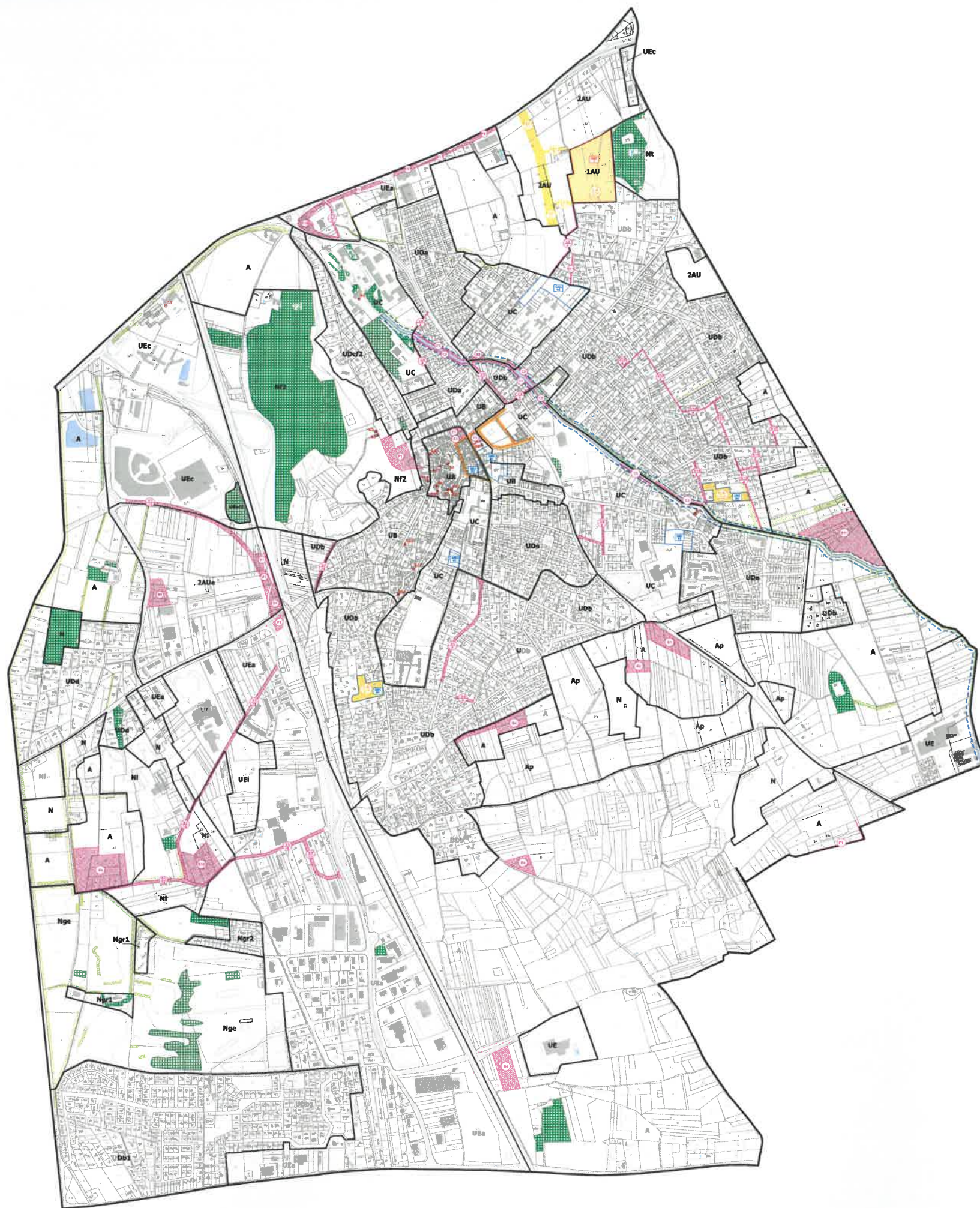


CITADIA

Occupations et utilisations du sol :

- UA** Nom de zone du PLU
- Zonage du PLU**
- Espaces Boisés Classés**
- Espace Vert Paysager concerné par l'article PE3 du règlement du PLU**
(Protection au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme)
- Bâtiment à caractère patrimonial concerné par l'article PE4 du règlement du PLU**
(Protection au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme)
- Servitudes et réservations :**
- Servitude de mixité sociale**
(au titre de l'article L.151-41 du code de l'urbanisme)
- Servitude de mixité sociale**
(au titre de l'article L.151-15 du code de l'urbanisme)
- Périmètre d'Orientation d'Aménagement**
- Emplacement réservé**
n° d'emplacement réservé
emprise de l'emplacement réservé de voirie
- Périmètre d'Aménagement d'Espace Public et de voirie**
Servitude de réalisation de voirie
- Linéaire de préservation de la diversité commerciale**
(au titre de l'article R.151-37 4° du code de l'urbanisme)
- Marge de recul des constructions de 10m autour du canal de Vaucluse**
(au titre de l'article R.151-37 4° du code de l'urbanisme)

Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés * 2018



0 500 1000 m

N° ER	DESIGNATION	BENEFICIAIRE	SURFACE	LARGEUR DES VOIES
VOIRIE				
V1	Déviaton de la RD 53 depuis l'avenue des Vergers jusqu'à l'avenue Vidier, via le chemin des Ardousses	Conseil Départemental	17 854 m²	15 m
V2	Elargissement du chemin de Capoue	Commune	5 700 m²	10 m
V3	Elargissement du chemin de la Blanchère depuis la RD 53 au chemin de la Blanchère	Commune	9 156 m²	10 m
V4	Création d'une voie de liaison au sud du chemin de la Blanchère jusqu'à la RD 53	Commune	2 900 m²	12 m
V5	Création d'un axe de liaison piétonne entre l'avenue M.Jouvenet et la RD 53	Commune	4 044 m²	9 m
V6	Prolongement d'une voie inter-quartier entre le chemin du Clos des Collets et le chemin de la Vieille Grange	Commune	573 m²	8 m
V7	Elargissement de la rue de Saint-Claire depuis le quartier du Clos des Chiers jusqu'à l'avenue Vidier	Commune	1 983 m²	10 m
V8	Aménagement de la voie de desserte des habitations au nord du collège Lou Vignerot, depuis l'avenue de la Libération avec réalisation d'une aire de retournement d'un diamètre de 13 m en bout de voie	Commune	2 366 m²	8 m
V9	Aménagement d'une contre-allée de l'avenue de la Fontaine entre la grille de la place du Petit Port et le canal de Vaucluse	Commune	1 077 m²	6 m
V10	Aménagement du chemin d'accès du réseau de Sais-Rassat	Commune	3 815 m²	4 m
V12	Elargissement du chemin de desserte des habitations depuis le chemin de la Teyrolle	Commune	688 m²	6 m
V13	Elargissement du chemin de desserte des Closiers et jonction jusqu'au chemin Magala	Commune	1 362 m²	8 m
V14	Aménagement et élargissement du chemin de Magala, Voie inter-quartier	Commune	1 378 m²	8 m
V15	Elargissement du chemin de Saint-Roch	Commune	446 m²	
V17	Aménagement d'une contre-allée de la RD 942	Conseil Général	7 226 m²	
V18	Aménagement d'un carrefour d'entrée de ville sur la RD 6	Conseil Général	5 230 m²	

BASSIN DE RETENTION DES EAUX PLOUVIALES				
B1	Bassin de rétention des eaux pluviales	Communauté d'Agglomération du Grand Arignon	10 712 m²	
B2	Bassin de rétention des eaux pluviales	Communauté d'Agglomération du Grand Arignon	4 172 m²	
B4	Bassin de rétention des eaux pluviales	Communauté d'Agglomération du Grand Arignon	8 820 m²	
B5	Bassin de rétention des eaux pluviales	Communauté d'Agglomération du Grand Arignon	4 641 m²	
B6	Bassin de rétention des eaux pluviales	Communauté d'Agglomération du Grand Arignon	10 137 m²	
B8	Bassin de rétention des eaux pluviales	Communauté d'Agglomération du Grand Arignon	28 719 m²	
B9	Bassin de rétention des eaux pluviales	Communauté d'Agglomération du Grand Arignon	6 767 m²	
B10	Bassin de rétention des eaux pluviales	Communauté d'Agglomération du Grand Arignon	14 895 m²	
B11	Bassin de rétention des eaux pluviales	Société Mixte du Bassin des Sorgues	30 182 m²	

FOISSE DE RECUPERATION DES EAUX DE PLUIE				
F1	Création d'un bassin de récupération des eaux de pluie le long du chemin des Solès et du Moulin	Communauté d'Agglomération du Grand Arignon	577 m²	2 m

CHÈMEMENTS - MODES D'USAGES				
C1	Création d'un cheminement piéton entre l'avenue de la République et la place du Petit Port	Commune	121 m²	2,5 m
C2	Création d'un cheminement piéton entre l'avenue de la Fontaine et le canal de Vaucluse	Commune	354 m²	3 m
C3	Création d'un cheminement piéton et chemin d'entretien des berges le long du canal de Vaucluse	Commune	6 827 m²	4 m
C4	Création d'un cheminement piéton entre l'avenue de la Fontaine et l'avenue d'Église	Commune	1 041 m²	4 m
C5	Création d'un cheminement piéton entre les secteurs Petit Flory Nord et Petit Flory Sud	Commune	1 658 m²	5 m

ESPACE PUBLIC				
E1	Requalification de l'espace public	Commune	268 m²	
E2	Requalification de l'espace public	Commune	169 m²	

ARE DE STATIONNEMENT				
P1	Création d'une aire de stationnement sur le site de l'ancienne carrière	Commune	10 049 m²	

SERVITUDES DE MIXITE SOCIALE (ARTICLE L.151-41 DU C.U.)				
N° de la servitude	Localisation	Programme de logements	Superficie du site	
SMS 01	Petit Flory Sud	Un minimum de 30% de la surface de plancher sera réservé à la production de Logements Locatifs Sociaux	14 026 m²	
SMS 02	Place du Petit Port	Un minimum de 40% de la surface de plancher sera réservé à la production de Logements Locatifs Sociaux	8 376 m²	
SMS 03	Rue Marcel Cerdan	Un minimum de 50% de la surface de plancher sera réservé à la production de Logements Locatifs Sociaux	2 505 m²	
SMS 04	Avenue du Cheval Blanc	Un minimum de 50% de la surface de plancher sera réservé à la production de Logements Locatifs Sociaux	7 419 m²	
SMS 05	Avenue de la Libération	Un minimum de 50% de la surface de plancher sera réservé à la production de Logements Locatifs Sociaux	6 819 m²	
SMS 06	Chemin de Magala	Un minimum de 50% de la surface de plancher sera réservé à la production de Logements Locatifs Sociaux	7 174 m²	

SERVITUDES DE REALISATION DE VOIES NOUVELLES				
N° opération	Localisation	Programme de logements	Secteur	Bénéficiaire
PEP-1	Création d'un mail composé de voies piétonnières et automobiles, ainsi que d'aménagements paysagers, d'une largeur globale de 35 mètres		Petit Flory	Commune
PEP-2	Création d'une voie de desserte / bouclage du quartier du Petit Flory d'une emprise de 10 m		Petit Flory	Commune
PEP-3	Création d'une voie de desserte / bouclage du quartier du Petit Flory d'une emprise de 10 m		Petit Flory	Commune